



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CC-DC-2026-081

L'an deux mil vingt six, le trois septembre, à 18h30, le Conseil communautaire s'est réuni Salle des Fêtes de Mayac, après convocation légale en date du 27 août 2026, sous la présidence de **M. Bruno LAMONERIE**.

Étaient présents : M. GADAUD Joël, M. LAMONERIE Bruno, M. VILLA Guilhem, M. ROCHE Jean-Philippe, M. EYMERY Claude, M. BEAU Dominique, Mme DUCROCQ Corinne, Mme CHOURY Elodie, M. ROUSSEAU Philippe, Mme SAGNE Alexandra, M. BOULEDROUA Daoud, Mme GIRIAT Patricia, M. MORAND Jimmy, M. BIDAUT Alexandre, Mme REYNAUD-LASTERNAS Marianne, M. BOULANGER Jean-Christophe, M. POUQUET Alain, M. QUEMERE Jean-Michel, M. GRUWE Olivier, M. MACETTI Sylvain, M. CELERIER Vincent, M. TOURADE François, M. MAUREL Patrick, Mme POUYADOU Maryse, M. SUTOUR Pierre, M. CIPERRE Francis, Mme FARNIER Isabelle, M. ALLARD Christophe, M. PEYRAT Joël, M. DUSSUTOUR David, M. COSTE Gilbert, M. CAILLAUD Philippe, Mme OUDIN Sophie, Mme ALTIER Annie, M. BARONNET Laurent, M. ENGLERT Michel, M. SEGUI Jean-Marie, M. TALLET Thierry, M. BLONDY Jérôme, M. CEYRAT Serge, M. LAGUYONIE Christian, M. GOUDAL Jérôme, Mme LABROUSSE Marie-Françoise.

Étaient absents excusés : M. FAURE Philippe, Mme COUSTILLAS Stéphanie, M. PAILLER Lionnel, M. MAUREAU Gaëtan.

Étaient absents non excusés : -

Pouvoirs : Mme COUSTILLAS Stéphanie en faveur de M. ROCHE Jean-Philippe, M. PAILLER Lionnel en faveur de Mme CHOURY Elodie.

Secrétaire de séance : M. Guilhem VILLA.

Nombre de membres

En exercice : 45

Quorum : 23

Présents : 43

Pouvoirs : 2

Résultat du vote

Votants : 45

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET : Validation RPQS SPAC & SPANC - Exercice 2025

Considérant que la Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord assure les compétences assainissement non collectif et assainissement collectif.

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président présente à l'assemblée délibérante les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) assainissement collectif et non collectif de l'année 2025.

Ces derniers ont également été présentés à la Commission Assainissement lors de sa réunion du 2 septembre 2026.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire

- **APPROUVE** les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du SPANC et du Service Assainissement Collectif de l'année 2025.
- **TRANSMET** ces RPQS aux communes membres pour présentation aux Conseils municipaux avant le 31/12/2026.

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Nontron et publication par voie d'affichage le 08/09/2026

Pour extrait certifié conforme

Le Président, M. Bruno LAMONERIE

Le Secrétaire de séance, M. Guilhem VILLA.



AR Prefecture

024-242401024-20260903-CC_DC_2026_081-DE
Reçu le 08/09/2026

AR Prefecture

024-242401024-20260903-CC_DC_2026_081-DE
Reçu le 08/09/2026